



Résumé des décisions du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2016

Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville et dépôt de la liste des contrats conclus au cours de la dernière année comportant une dépense de plus de 25 000 \$, et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ qui totalisent une dépense de plus de 25 000 \$.

AUTRE RÉGLEMENTATION

Le règlement suivant a été adopté :

- Règlement modifiant le règlement 873 concernant les mesures de lutte contre la propagation de l'agrile du frêne.

CONSEIL

- Le conseiller Normand Corriveau est désigné pour agir à titre de maire suppléant du mois de décembre 2016 au mois de mars 2017 inclusivement.

FINANCES

Les prévisions budgétaires et contributions financières de la Ville pour l'exercice budgétaire 2017 des organismes suivants ont été adoptées :

- La Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine au

montant de 2 385 800 \$ et la contribution financière de la Ville pour la somme de 975 500 \$;

- Le Conseil intermunicipal de transport Laurentides, aux montants de 47 186 080 \$ pour le transport régulier, et de 4 749 855 \$ pour le transport adapté, et la contribution financière de la Ville pour la somme de 1 679 043 \$ pour le transport régulier (train et autobus), et la somme de 82 063 \$ pour le transport adapté;
- La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, au montant de 24 029 481 \$, et la somme de 4 158 651 \$, correspondant à la contribution de la Ville de Rosemère pour l'année 2017.

SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU

- La Ville de Rosemère demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de revoir l'aspect sécuritaire pour les cyclistes et les piétons qui circulent sur le boulevard Labelle (R-117) et aux abords de l'autoroute 640 (A-640), plus particulièrement dans le secteur délimité par la rue Bouthillier, l'autoroute 640, le boulevard René-A. Robert et le boulevard Roland-Durand sur son territoire.

Les contrats et mandats suivants ont été octroyés :

- le contrat SC-101 – Aménagement de la Place des jeunes à la compagnie Les Entreprises V.G. Inc. pour un montant total de 603 905,50 \$ taxes en sus et ce, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement d'emprunt 880;
- TP-113 – Excavation pneumatique des boîtiers de vanne et des boîtes de service avec la compagnie Aquarehab (Canada) Inc. selon les prix unitaires, pour un montant total approximatif de 33 135,00 \$ taxes en sus pour l'année 2017 et 34 105,00 \$ taxes en sus pour l'année 2018;

- D'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de tous les Québécoises et Québécois.

Les commandites / subventions / dons suivants ont été octroyés :

- a) 10 663,38 \$ - Subvention 2016 (558 joueurs à 19,11 \$/joueur) – Association de soccer Lorraine-Rosemère.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

La Ville de Rosemère appuie le Regroupement pour un Québec en santé et demande au gouvernement du Québec :

- De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et Québécois :
 - a) Par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - a) Par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;